

LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



**Ministère de la Communication, des Technologies
de l'Information et des Médias (MINCOTIM)**

**Financement Supplémentaire for the Projet D'appui Aux
Fondements de L'économie Numérique (P180987)**

**FEUILLE DE ROUTE POUR LA PRÉPARATION DE
LA MISE À JOUR PLAN DE MOBILISATION DES
PARTIES PRENANTES (PMPP)**

Août 2023

FEUILLE DE ROUTE POUR LA PRÉPARATION DE LA MISE À JOUR PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

RÉSUMÉ

Ce document explique la feuille de route pour la préparation du plan d'engagement des parties prenantes (PMPP) pour le financement supplémentaire du Projet D'appui Aux Fondements de L'économie Numérique (P180987).

Pour gérer les risques environnementaux et sociaux et les impacts négatifs potentiels des activités du projet couvertes par l'opération initiale et son financement supplémentaire, et pour renforcer leur impact sur le développement et promouvoir leur inclusion, leur résilience et leur durabilité, le projet sera mis en œuvre conformément aux dispositions du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale. Le CES comprend 10 normes environnementales et sociales (NES). La NES10 aborde les questions liées à l'engagement des parties prenantes et à la divulgation d'informations.

Le PMPP actualisé en cours de préparation vise à promouvoir un engagement ouvert et transparent entre l'emprunteur et les parties prenantes du projet en tant qu'élément essentiel des bonnes pratiques internationales, car un engagement efficace des parties prenantes peut améliorer la durabilité environnementale et sociale des projets, accroître l'acceptation des projets et apporter un impact significatif, et une contribution à la conception et à la mise en œuvre réussies du projet, d'une manière cohérente avec les dispositions de la NES10.

Le PMPP mis à jour pour le financement supplémentaire est basé sur celui qui a été préparé pour le projet parent, et qui est actuellement disponible à l'adresse: <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099245003042239706/stakeholder0en0ns0project000p176396>

Les principaux changements attendus dans le PMPP actualisé en préparation comprennent des informations supplémentaires issues d'un nouveau cycle de consultation avec les parties prenantes du projet, pour les informer des changements attendus dans le cadre du financement supplémentaire, ainsi que des ajustements pour rationaliser les documents et améliorer la lisibilité. du document tout en conservant les informations clés sur le processus d'engagement des parties prenantes.

Un bref résumé des activités de financement supplémentaires et du nouveau cycle de consultations entreprises est expliqué ci-dessous, ainsi que des informations sur les principales parties prenantes du projet (Tableau 1). Le PMPP mis à jour devrait être finalisé et divulgué avant l'évaluation du projet, d'une manière cohérente avec la NES 10, qui est prévue pour septembre 2023, et une fois publié, il sera accessible au public à l'adresse suivante (TBD) et aussi à: <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/document-detail/P176396?type=projects>.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS INCLUS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT ADDITIONNEL

Le Financement Additionnel (FA) appuiera les composantes suivantes du projet PAFEN.

- i. **Composante 2** : le FA vise à améliorer l'efficacité et la transparence des domaines clés de la PFM grâce à la réorganisation des processus soutenue par les technologies numériques, et renforcera l'UGP du PAFEN par des recrutements supplémentaires et la réhabilitation d'un site dédié au projet. Le FA soutiendra six processus clés de la PFM : (i) la préparation, l'exécution, la comptabilité et les rapports budgétaires, (ii) la gestion de la trésorerie, (iii) l'administration fiscale, (iv) la gestion des investissements publics et la coordination des réformes, (v) les marchés publics, et (vi) la gestion des ressources humaines et des salaires. Lors de la sélection des activités, la priorité est donnée aux domaines ayant le plus grand impact sur l'élargissement de l'espace fiscal et l'amélioration de la transparence. L'amélioration des processus comprendrait le développement des cadres institutionnels et organisationnels nécessaires à une utilisation efficace et transparente des ressources publiques, ainsi que l'utilisation d'outils numériques nouveaux ou améliorés, le cas échéant, et la formation et la gestion du changement nécessaires à l'adoption de changements durables.
- ii. **Composante 3** : appuiera la réhabilitation du site PAFEN. Ce site a été attribué au projet et se compose de 15 bâtiments anciens, situés sur une surface de plus d'un hectare. Huit de ces bâtiments seront utilisés par la PAFEN.

CONSULTATION PUBLIQUES ORGANISEES A L'ENDROIT DES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES AU PROJET

Étant donné que le champ de couverture anticipé du projet s'élargit avec le Financement Additionnel (FA) attendu, des nouvelles consultations ont été menées lors d'un atelier organisé en Mairie de Bujumbura, le 18.08.2023. En complément aux consultations menées lors du projet Parent, certaines parties prenantes ont été reconsultées en ce qui concerne les activités spécifiques du FA afin de les informer des nouvelles activités, recueillir leurs observations et informer la mise à jour des instruments de sauvegarde E&S.

Compte tenu de la nature des nouvelles interventions du projet, de l'impact E&S limité prévu, et des contraintes liées aux principales échéances fixées, voici ci-dessous la liste des parties prenantes consultées lors de l'atelier, ainsi que les sujets abordés.

Les résultats de cette consultation seront insérés dans la version mise à jour du PMPP.

Tableau 1: Organisation des consultations publiques des Parties Prenantes à Consulter et à reconsulter dans le cadre du Financement Additionnel (FA)

Lieu et Date	Liste des Parties prenantes concernées par des Consultations publiques	Sujets à aborder
<p>Bujumbura Mairie Vendredi, le 18/08/2023</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Unité de gestion du Projet PAFEN/SETIC; 2. Le Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias (MINCOTIM) : (SP, DGTIC, DirInfra, DirCom, Dir Planification,); 3. Le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique-MFBPE (++ Départements) ; 4. Le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique (++ Départements); 5. Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre 6. Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, MFPTE : (SP, SERAP, 7. CTI, MFP, ...); 8. La BRB (Dir Sys Paiement; ...) 9. L'OBR ; 10. BI-Switch 11. Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC) 12. Les entreprises de construction se trouvant dans la zone du projet (Bujumbura Mairie / Site Kinindo); 	<p>-Appréciation du projet, impacts sociaux résultant de la réinstallation ainsi que les mesures d'atténuation y afférentes, existence des expériences locales en matière de la réinstallation, procédures de l'élaboration des PAR ainsi que les méthodes de calcul des actifs ainsi que leurs attentes envers le projet ;</p> <p>-Les appréciations globales sur le PAFEN Financement Additionnel (FA) ;</p> <p>-Les principaux défis/problèmes que vous rencontrez actuellement en matière de capacités numériques et de processus ;</p> <p>-Les effets positifs du projet selon eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En rapport avec la cohésion sociale ; • En rapport avec le domaine socio-économique ; • En rapport avec le domaine environnemental ; • Autres effets possibles. <p>-Les mesures pour renforcer ces avantages/effets positifs ;</p> <p>-Les effets négatifs du projet selon eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En rapport avec la cohésion sociale ; • En rapport avec le domaine socio-économique ; • En rapport avec le domaine environnemental ; • Autres effets possibles. <p>-La mesure dont ils pensent que le projet est aligné sur les objectifs stratégiques du département Gouvernemental</p>

	<p>13. Les Opérateurs Télécom ; les fournisseurs de Services internet ;</p> <p>14. Les prestataires des services TIC;</p> <p>15. Les représentants des syndicats professionnels ;</p> <p>16. L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications ;</p> <p>17. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ;</p> <p>18. Les Banques commerciales ;</p> <p>19. Les fournisseurs de services financiers mobiles (Mobile Money) ;</p> <p>20. La CNC ;</p> <p>21. L'ADB ;</p> <p>22. La CFICIB ;</p> <p>23. Association des Commerçants ;</p> <p>24. Association des Consommateurs.</p> <p>25. UNIPROBA</p>	<p>/Organisation ;</p> <p>-Les changements proposés et la restructuration envisagée qui affecteront leur travail quotidien et leurs responsabilités ;</p> <p>- Comment ils peuvent communiquer efficacement et gérer le changement au sein de leurs organisations/département gouvernemental ;</p> <p>-Savoir si il y a des opportunités de partenariat ou de collaboration dont ils pensent qui pourraient renforcer la réussite du projet ;</p> <p>-Les situations actuelles au niveau de l'Administration locales, des écoles, des hôpitaux et centres de santé en matière d'accès aux services numérique (connexion à l'internet, connexion téléphonique, facilité dans la communication, gestion des données, etc.)</p> <p>-Les risques potentiels ou les préoccupations qu'ils envisagent avec les changements proposés ;</p> <p>- Si il y a des technologies ou des outils spécifiques dont ils pensent être bénéfiques pour l'initiative de transformation numérique ;</p> <p>-Les conséquences négatives potentielles pouvant être générées par la mise en œuvre des activités du PAFEN et les mesures potentielles pour prévenir ou atténuer ces conséquences négatives ;</p> <p>-Les mesures qui doivent être mises en place pour assurer la sécurité, la confidentialité et la gestion responsable des données pendant le processus de transformation ;</p>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none">-Si il y a des mécanismes locaux de recours ou de traitement des plaintes et Si oui, comment ils structurés et Comment ils apprécient leur efficacité de prestation ;-Les groupes existant dans leurs localités qui méritent une attention particulière et la situation actuelle de ces groupes ;-Les facteurs qui seraient à l'origine de nonaccès aux services numériques pour ces groupes ;-Les compétences ou formations dont ils pensent nécessaires pour soutenir une mise en œuvre réussie du projet ;- Si il y a des opportunités de partenariat ou de collaboration que vous pensez qui pourraient renforcer la réussite du PAFEN ;-Les mesures nécessaires pour garantir la prise en compte des préoccupations spécifiques de ces groupes dans la planification et la mise en œuvre des sous-projets facilitant l'accès numérique.
--	--	---